MOUHAFADHA FLN DE ANNABA

Le député Tliba dans la manche de Amar Saâdani

Alors que Mohamed-Salah Zitouni, jusqu'ici indétrônable mouhafedh FLN d'Annaba, dément l'information selon laquelle il a été évincé, les réactions se multiplient çà et là. Une d'entre elles est apparemment unanime. Il s'agit de celle du rejet catégorique de la désignation éventuelle de Mohamed-Tayeb Hmarnia, SG de l'organique (SGO) à la Centrale syndicale UGTA pour lui succéder.

Cela a fait l'effet d'un tollé tant au niveau de la base militante que la majorité des cadres du vieux parti dans la wilaya de Annaba où se sont installés dans la durée le trouble et le doute. De quoi réduire à néant les rêveries «pouvoiristes» du chef de file Amar Saâdani qui croit qu'il pourrait compter sur le N°2 de l'UGTA pour lui ramener des voix lors des élections. C'est que ce dernier occupe le poste stratégique de SGO de cette instance syndicale vieillissante qu'animent des apparatchiks sous la férule de Abdelmadjid Sidi-Saïd. Ce choix annoncé de la désignation de ce même Hmarnia au poste de mouhafedh pour animer la politique locale du FLN a agacé plus d'un. C'est que Hmarnia, chassé du RND, a rejoint le FLN à la veille des dernières élections législatives.

Cette hypothèse a créé un véritable séisme au sein des troupes locales. Chacun est persuadé qu'une telle information, si elle venait à se confirmer, ne pourra que fragiliser davantage le parti déjà mis à rude épreuve par les luttes intestines qui le caractérisent ces dernières années. Hmarnia n'avait-il pas été le seul à accompagner Amar Saâdani lors du meeting tenu le 24 février dernier à Annaba par ce dernier.

Il faut, en effet, savoir qu'à Annaba, le FLN dispose de deux mouhafadhas. Celle ayant son siège dans la commune du chef-lieu qu'anime à ce jour Mohamed-Salah Zitouni. La deuxième légitimée par la majorité des kasmas de la wilaya domiciliée à El Hadjar est placée sous la direction de M. Bendjedid.

Photo : Samir Sid

Saâdani porte son choix sur le milliardaire Tliba.

Cette situation pourrait porter un coup de massue aux ambitions de Saâdani qui, et il ne le cache pas, a la prétention d'accéder aux hautes marches du pouvoir. Même si, à Annaba, on sait que les FLNistes jouent à l'équilibrisme depuis l'avènement de Amar Saâdani à la tête du FLN, l'information selon laquelle Hmarnia succéderait à Zitouni à la tête de la mouhafadha occupe ces derniers jours l'actualité politique locale. Cependant, tout porte à croire que cette fuite d'information n'est rien d'autre qu'une tentative de manipulation de la base du FLN de Annaba. Elle a pour objectif la désignation en douceur d'un troisième larron que le patron actuel du FLN garde dans sa manche. Il s'agit de Baha-Eddine Tliba, le député milliardaire. Initialement élu sur la liste d'un parti microscopique aux dernières législatives grâce aux grands moyens financiers qu'il a engagés, cet imposant personnage a rapidement tourné sa veste pour rejoindre le FLN. Sa force de persuasion sonnante et trébuchante a déjà fait ses preuves.

Dans tous les cas, ce choix de Amar Saâdani, intervenant à quelques mois après la confirmation de Mohamed-Salah Zitouni à son poste de mouhafedh du FLN Annaba, est loin de soulever l'enthousiasme qu'on aurait pu attendre des «partisans du changement».

Un changement que les militants et les cadres locaux du FLN auraient aimé vivre démocratiquement. C'est-à-dire par un vote interne où tout un chacun pourrait se porter candidat pour occuper ce poste de mouhafedh.

A. Bouacha

PROCÈS ANTI-CORRUPTION

Rebaïne dit s'attendre à des résultats «politiques»

Pour le président de Ahd54, il ne faut pas trop se nourrir «d'illusions» sur les procès de corruption en cours, ceux de Sonatrach, autoroute Est-Ouest déjà reportés et celui de Khalifa programmé pour mai prochain.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Ali Fawzi Rebaïne qui animait, hier lundi, sa conférence de presse périodique, dira s'attendre à des résultats tout simplement «politiques» en raison de la dépendance de l'appareil judiciaire de l'exécutif. Ceci non sans s'interroger sur l'absence à la barre, à chacun de ces procès, des véritables commanditaires ou des «concernés» ou les «têtes de pont» comme il les appellera, de ces affaires de corruption, citant nommément les anciens ministres Chakib Khelil et Amar Ghoul ainsi que Farid Bédjaoui ou encore le patron de la centrale syndicale. «On a vu tout le monde à la barre sauf les commanditaires de ces affaires», dira-t-il, s'interrogeant sur le manquement de nos hauts responsables à l'obligation de déclaration de leurs patrimoines.

Le triple candidat aux élections présidentielles ne manquera pas de répliquer à ceux qui tentent de «banaliser» la corruption en affirmant que c'est là un phénomène loin d'être le «propre» de l'Algérie. Ce qui est vrai sauf que, précisera Rebaïne, sous d'autres cieux démocratiques, ce fléau est «traqué» par tous les moyens réglementaires via un ensemble d'instruments de contrôle et de lutte et surtout une justice impartiale et indépendante.

Revenant sur le dernier message présidentiel à l'occasion de la journée nationale de la Victoire, le président de Ahd 54 reconnaîtra ne pas s'être attendu à ce niveau de menaces. Il ne manque, ironisera-t-il, qu'à réinstaurer «l'état de siège» en faisant «sortir les militaires pour traquer dans les rues les indisciplinés». «Ce ne sont pas des comportements d'un président de la République», poursuivra-t-il.

Affirmant que le pays est à la «croisée des chemins» sur tous les plans, social, économique, culturel et politique, Rebaïne s'inscrira en faux contre l'unanimité au sujet du regain de vitalité de notre diplomatie. «Celui qui ne peut régler ses affaires internes ne peut prétendre en faire de même à l'extérieur», dira-t-il, estimant que l'accord de paix au Mali n'en est pas un en l'absence de la France et de la mouvance azawad qui constituent, selon lui, le «nœud de la problématique malienne».

Et de se dire pour une intervention de notre armée en dehors de nos frontières quand la nécessité le «dicte», comme aider les peuples qui nous ont aidés». «Je n'ai pas de complexe», affirmera-t-il.

M. K.

DÉCÈS

La famille Djazouli de Chlef et d'Alger, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté DJAZOULI MOULOUD ancien journaliste d'*Alger Républicain* survenu hier à l'âge de 78 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui au cimetière El-Alia, après la prière du *D'hor*. Puisse Dieu l'accueillir en Son Vaste Paradis.

LE PRÉSIDENT DE LEUR SYNDICAT LANCE LE DÉBAT

Comment mettre les magistrats à l'abri de la corruption ?

Pour le président du Syndicat national de la magistrature, le pouvoir de l'argent fait pression sur l'ensemble des institutions. Pour mettre les magistrats à l'abri de la corruption, Djamel Aïdouni préconise d'élever leur niveau de vie, en rappelant qu'un juge débutant touche dans les 68 000 DA.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Le président du Syndicat national de la magistrature, Djamel Aïdouni, a livré hier, sur les ondes de la Radio nationale, un petit aperçu sur le chapitre réservé à la justice dans la prochaine révision de la Constitution.

C'est plus précisément sur la question de l'indépendance de la justice que l'invité du «Forum de la Radio», a centré son intervention. Il a commencé par rappeler que cette revendication est portée par son syndicat depuis le début des années 1990. «Très peu de gens osaient nous soutenir à l'époque, mis à part quelques titres de la presse écrite», a-t-il d'emblée souligné. Il a également rappelé dans la foulée que la réforme du secteur de la justice engagée en 2000 à travers la commission Issaâd a eu à prendre des mesures dans la précipitation, lesquelles mesures sont aujourd'hui à revoir.

Quelle meilleure opportunité que la prochaine révision de la Constitution, dont d'ailleurs le Syndicat national de la magistrature a eu à émettre des propositions dans le cadre des consultations politiques engagées par le chef de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia. Sur ce point, Djamel Aïdouni a fait savoir qu'un article permettra au juge dans la nouvelle Constitution, de s'en remettre au Conseil supérieur de la magistrature en cas de pressions politiques ou autres exercées sur lui.

«Cette option existe déjà mais elle sera renforcée à la faveur d'un nouvel article. C'est la nature de la structuration de l'Etat qui permet une indépendance de l'Etat, et pour ce faire, il est nécessaire d'introduire de nouveaux mécanismes dans la prochaine Constitution.

L'indépendance de la justice existe sur papier mais ce sont des mécanismes bien définis qui peuvent réellement l'instaurer», a-t-il précisé. Mais cela reste insuffisant aux yeux de ce dernier. Pour lui, c'est l'indépendance «interne» du magistrat qui revêt le plus d'importance. Djamel Aïdouni entend par «indépendance interne», l'indépendance surtout financière. «Il faut savoir que le pouvoir de l'argent fait pression sur l'ensemble des institutions.

Aucun secteur n'échappe à la corruption. Pour mettre les magistrats à l'abri, il y a nécessité à élever leur niveau de vie. Le juge doit être indépendant du pouvoir de l'argent», a-t-il indiqué, tout en regrettant qu'un juge débutant touche un revenu mensuel autour des 68 000 DA.

Par ailleurs, il est à signaler que Djamel Aïdouni a refusé de commenter le report systématique des grands procès de corruption, à l'exemple de celui de Khalifa, Sonatrach ou encore l'autoroute Est-Ouest.

Il s'est suffi de dire que les scandales de corruption ne sont pas étrangers à l'Algérie, rappelant qu'environ «26 milliards de dollars ont disparu pendant les années 1980». Il ajoutera que pour le traitement de ces procès : «Le juge procède selon les données qui sont dans les dossiers qui lui sont présentés. Il ne peut pas faire plus.» Il est clair que sur ce chapitre, Djamel Aïdouni renvoie la balle aux enquêteurs…

M. M.